



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donnée par Chantal Tremblay, directrice générale/Secrétaire-Trésorière de la municipalité de Grand-Métis, que le conseil tiendra le lundi 17 décembre 2018, à 19 h 30 au bureau municipal, sis au 70, chemin Kempt, une assemblée spéciale pour adopter les prévisions budgétaires 2019 ainsi que le règlement de taxation 2018-0215 pour fixer le taux de taxes et les tarifs pour l'années 2019.

Lors de cette assemblée, une période de questions sera accordée aux contribuables présents et portera **strictement sur le budget**.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 12 DÉCEMBRE 2018


Chantal Tremblay,
Directrice générale secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 15h00 heures et 17 heures le 12e jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 12e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018


Chantal Tremblay
Directrice générale / secrétaire trésorière